

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 15 décembre 2011

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : Mlle KOENDERS et M. MELOTTE

Convocation envoyée le 8 décembre 2011

Publié le 16 décembre 2011

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 82

Nombre de présents participant au vote : 67

Nombre de membres en exercice : 82

Nombre de procurations : 10

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Jean-Pierre SOUMIER	Mlle Stéphanie MODDE
M. Pierre PRIBETICH	M. André GERVAIS	M. Philippe CARBONNEL
M. Jean ESMONIN	M. Alain MILLOT	M. Alain LINGER
Mme Colette POPARD	M. Joël MEKHANTAR	M. Franck MELOTTE
M. Rémi DETANG	M. Christophe BERTHIER	M. Louis LAURENT
M. Jean-Patrick MASSON	M. Philippe DELVALEE	M. Roland PONSAA
M. José ALMEIDA	Mme Anne DILLENSEGER	M. François NOWOTNY
M. Jean-François DODET	M. Georges MAGLICA	M. Michel FORQUET
M. François DESEILLE	Mme Christine DURNERIN	M. Claude PICARD
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Nelly METGE	M. Pierre PETITJEAN
M. Patrick CHAPUIS	Mme Elisabeth BIOT	Mme Claude DARCIAUX
M. Michel JULIEN	Mlle Christine MARTIN	M. Nicolas BOURNY
Mme Marie-Françoise PETEL	Mlle Nathalie KOENDERS	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Gérard DUPIRE	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	M. Philippe GUYARD
M. Jean-François GONDELLIER	M. Alain MARCHAND	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
Mme Catherine HERVIEU	M. Mohammed IZIMER	M. Jean-Claude GIRARD
M. Jean-Claude DOUHAIT	Mme Hélène ROY	M. Patrick BAUDEMONT
M. Jean-Paul HESSE	Mme Myriam BERNARD	Mme Geneviève BILLAUT
Mlle Badiaâ MASLOUHI	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Murat BAYAM
M. Yves BERTELOOT	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Michel BACHELARD
M. Patrick MOREAU	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Philippe BELLEVILLE
M. Dominique GRIMPRET	M. Jean-Yves PIAN	Mme Noëlle CABBILLARD.

Membres absents :

M. Gilbert MENU	M. François-André ALLAERT pouvoir à M. Gérard DUPIRE
Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE	M. Benoît BORDAT pouvoir à M. Dominique GRIMPRET
M. Lucien BRENOT	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
M. Michel ROTGER	Mme Christine MASSU pouvoir à M. François NOWOTNY
M. Rémi DELATTE	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Michel FORQUET
	M. Gaston FOUCHERES pouvoir à M. Patrick CHAPUIS
	M. Gilles MATHEY pouvoir à M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
	Mme Françoise EHRE pouvoir à M. Jean-Claude GIRARD
	M. Norbert CHEVIGNY pouvoir à M. Philippe BELLEVILLE
	M. Gilles TRAHARD pouvoir à Mme Noëlle CABBILLARD.

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**Technopôle Agro Environnement "AgrOnov" - Engagement des collectivités territoriales - Protocole d'accord**

Le projet de Technopôle Agro Environnement agrOnov dédié à l'accueil et au développement d'entreprises innovantes dans le domaine de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de l'environnement, un des axes stratégiques du pôle VITAGORA, rentre à présent dans sa phase opérationnelle.

L'aménagement du site de 11,6 ha, ancien site de recherche INRA à Bretenière racheté par le Grand Dijon, a été confié dès mai dernier à la SPLAAD (Société Publique Locale d'Aménagement de l'Agglomération Dijonnaise).

De même, le Grand Dijon en partenariat avec le Conseil régional de Bourgogne anticipe des travaux partiels d'aménagement de locaux, indispensables pour permettre non seulement l'installation des premières entreprises (Agrène, Biotisa, Inoplant, Semse, Innoculum+, Agriobtention, 3 Bulbes) mais aussi l'arrivée prochaine de la structure de transfert de technologie Welience Agro-Environnement, véritable outil d'attractivité d'agrOnov.

A présent, il s'agit de lancer, dans les plus brefs délais, les travaux de réhabilitation complète des locaux d'agrOnov nécessaires à l'émergence du technopôle. Parallèlement, des réflexions sont en cours quant au transfert sur le site, des Chambres d'Agriculture départementale et régionale.

Pour cela, l'engagement financier des trois collectivités (Conseil régional de Bourgogne, Conseil général de Côte-d'Or et Grand Dijon) sur l'opération globale d'aménagement du site agrOnov est acquis mais doit être confirmé officiellement pour permettre notamment le dépôt d'un dossier de demande d'aides européennes FEDER avant la fin de l'année 2011 et boucler ainsi le plan de financement de l'opération.

Aussi, il est proposé la rédaction d'un protocole de partenariat dans lequel les participations financières de chacune des collectivités seraient formalisées.

Les financements publics apportés à cette opération globale s'élèvent aujourd'hui à 11,3 M€.

La répartition entre les différents partenaires publics est la suivante :

Le Grand Dijon	3 M€
Le Conseil Régional de Bourgogne	4 M€
Le Conseil Général de Côte d'Or	1,8 M€
FEDER	2,5 M€
Total	11,3 M€

Vu l'avis de la Commission et du Bureau,

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **de confirmer** l'engagement financier de la Communauté de l'Agglomération dijonnaise sur l'opération globale d'aménagement du site AgrOnov, aux côtés de l'Etat, de la Région Bourgogne et du département de la Côte d'Or ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer le protocole de partenariat à venir, qui formalisera les conditions de participations financières à l'opération, de chacune des collectivités ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer tous actes nécessaires à la bonne administration de ce dossier.